

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 25

Artikel: Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson :
(histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-
Vaud) : [suite]
Autor: Othon, de Grandson
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et l'on pendouilla Pierre,
Tra, la, etc.
Et l'on pendouilla Pierre,
Et la Jeannette avec (bis).
Sur la plus haute branche,
Tra, la, etc.
Sur la plus haute branche,
Le rossignol chanta (bis).

Ainsi qu'on s'en doute, cette chanson ne date pas d'aujourd'hui. Un savant français, qui est poète en même temps, l'attribue au début du ^{xv}^e siècle et lui assigne comme lieu d'origine le Forez septentrional. D'après lui, la version primitive ne devait guère s'écarter de la forme que voici et que nos patoisans comprendront sans qu'il soit besoin de leur traduire :

La Pernette se liève,
La tra la la... la tra la,
La Pernette se liève
Treis ores avant le jor (ter).

Et prend sa colognette¹
Avoï son petit tor,
A chascun tor qu'el viro,
Fait un sospir d'amor (ter).

Sa mare li vient dire :
— Pernette, qu'avés-vous ?
Av'os lo mau de teste
O bien lo mau d'amor ? (ter)

— N'ai pas lo mau de teste,
Mais bien lo mau d'amor.
— No ploras pas, Pernette,
Nos vos maridaron (ter).

Vos danaron un prince
O lo fi d'un baron.
— Jo no vuolh pas un prince
Ne lo fi d'un baron (ter).

— Je vuolh mon ami Pierre,
Qu'est dedans la prison.
Tu n'auras mie Pierre,
Nos lo pendolaron ! (ter).

— Se vos pendolas Pierre,
Pendolas mei itot ;
Au chemin de Saint-Jaque,
Enterras-nos tos dos (ter).

Cuvrés Pierre de roses
Et mei de millefleurs ;
Los pélerins que passent
En prendront quanque brot (ter).

Diront : « Dio aye l'âme
Dous povres amors !
L'un per l'amor de l'autre,
Ils sont morts tos los dos.

¹ La quenouille.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

11

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE VIII (suite).

UNE ENTREVUE, UNE ROMANCE ET UN RUBAN

DANS le même tems que Mathilde, cette sœur aimable du sombre Gérard, arriva chez son frère, Catherine dut à Mathilde les seules consolations que pouvoit lui présenter le château d'Estavayer.

Accablée de la chaleur d'une journée étouffante, Catherine attendoit à sa fenêtre que le vent léger de la nuit, vint rafraîchir l'air brûlant. Dès l'après midi, un orage avoit paru se préparer ; l'horizon se chargeoit d'épais nuages, le tonnerre grondait au

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Une année de foin.

L'AN de grâce 1907 s'annonce comme une année de foin. Puisse-t-elle cependant faire mentir le dicton — « année de foin, année de rien » — et ne pas ressembler à l'année 1770 dont le pasteur de Corsier disoit, en marge du registre des décès :

« Cette année 1770 n'a été abondante dans ce pays qu'en foin, qui même n'a pu être bien recueilli dans la plupart des lieux. La moisson a donné médiocrement. La vendange a été très petite. La vigne de la cure, qui n'avait rien donné en 1769, n'a donné que 8 septiers de blanc et un de rouge, cette année. La grêle a fait de grands ravages à Genève, à Berne et dans le baillage de Vevey.

» Le froment est actuellement de 37 à 40 batz. Le vin vieux se vend jusqu'à 15 louis, soit 240 livres le char ; le nouveau, à 12 louis, soit 190 livres. Le pain blanc coûte 7 creutzer la livre, le bis 6 ; le beurre 6 $\frac{1}{2}$ batz, l'avoine 14 batz, les pommes de terre 10 batz, les châtaignes les plus communes 18 batz. »

On dirait qu'il n'y a qu'à.

Gai ! gai ! marions-nous,
Marions-nous, etc.

C'EST ainsi que chantaient les gens de la noce, à la dernière Fête des Vignerons.

« Marions-nous ! marions-nous ! » C'est vite dit ; mais ce n'est pas si facile que ça. D'abord, il faut être deux ; deux qui s'aiment. On ne trouve pas toujours la ou le deuxième. Oh ! sans doute, qu'en cherchant bien...

Et puis, la vie est si chère ! En ménage, dit-on, un écu ne vaut plus que deux francs cinquante. Or, au prix où sont le beurre, le lait, les œufs !

Et puis encore... de nos jours, il y a tant de ménages qui tournent mal, disent les vieilles du bon vieux temps.

Et puis... et puis... il y a tant de « et puis... » qu'on y regarde à deux, à trois et même à quatre fois avant de prononcer le *oui* sacramentel.

✱

Ah ! le bonheur en ménage, c'est une vraie bénédiction ; c'est le paradis sur terre. Mais...

C'était autrefois la coutume, dans une petite ville des environs de Londres, de couronner chaque année, en une fête publique, le ménage qui offroit le plus parfait tableau de l'amour conjugal.

loin ; et les bateliers s'empressoient tous d'aborder pour se soustraire à la tempête qui les menaçait. Un seul bateau, immobile au milieu du lac, devant la fenêtre de Catherine, ne paraissait pas même tenter de s'y dérober. Soit pressentiment, conjecture, ou peut-être seulement cette pitié si puissante sur le cœur des femmes, Catherine s'intéressa à ce bateau. Cependant l'orage s'approche, les vents sifflent, les ondes s'agitent, le ciel est en feu ; et tous les dangers réunis menacent la frêle nacelle, que l'orage pousse avec violence du côté d'Estavayer. Bientôt elle est à la portée de la vue, et ne renferme qu'un seul pêcheur, dont l'air et la taille, entrevus à la lueur des éclairs, offrent à Catherine des rapports frappants avec Othon. Le bateau est au moment d'être submergé à ses yeux ; elle en frémit : ses mains se lèvent vers le ciel pour l'implorer ; et c'est dans cette attitude que le farouche Gérard la surprend. Un coup-d'œil jeté sur le lac, lui fait découvrir cet esquif ballotté par les vagues ; aussitôt devinant son rival, il le dévoue au naufrage.

— Puisse-tu rejoindre ton frère au fond de ces eaux ! murmure entre ses dents, l'atroce jaloux.

Mais Catherine absorbé n'entend point cette imprécation barbare. Une préoccupation si profonde redouble la fureur d'Estavayer.

— C'est pour ton amour, que tu pries... ingrate ! « Que le ciel soit propice à l'innocence... ! Il doit être permis de prier pour les malheureux. »

En ce moment les vents s'apaisent, la fureur des

Tandis que la France encourage la vertu, l'Angleterre récompensait le bonheur, et cela n'était pas moins juste, car il est plus aisé de rester sage que d'être content de son état. Comme tant d'autres traditions vénérables, ce touchant usage avait fini par disparaître.

Un vieux garçon, habitant du pays, s'est dé-cidé, il y a quelques années, à le rétablir. Enclin, en sa qualité de célibataire, à prôner les douceurs de la vie conjugale, il a légué à ses concitoyens de quoi décerner un prix annuel au plus heureux ménage de la localité.

Lorsqu'on mit ce prix au concours, sur les huit cents couples qui constituaient la partie respectable de la population, quarante-cinq s'étaient fait inscrire et la municipalité, assistée de quelques notables, discuta les titres des divers concurrents. Elle commença par écarter quarante-trois couples qui, de l'avis général, se vantaient avec impudence en affectant une félicité parfaite, alors qu'au su de tout le monde leur joie n'était pas sans mélange. Et ce fut le premier effet de ce prix d'encouragement au mariage, d'ôter leurs illusions à quarante-trois couples qui s'étaient crus heureux.

Deux ménages seulement demeuraient sur les rangs. Le jury pesa longuement leurs mérites respectifs. Puis, ayant découvert que le premier n'allait point sans quelques trairilements, se prononça enfin en faveur du second.

Mais lorsque le maire eut proclamé le nom de ce ménage modèle et convié ces fortunés conjoints à recevoir le prix de leurs vertus, on vit la femme se précipiter la première vers l'estrade officielle et, saisissant la couronne des mains du magistrat surpris :

— Enfin, s'écria-t-elle, voici la juste récompense de vingt années de patience et de résignation !

A ces mots, son mari, qui la suivait de près, rougit, pâlit, verdit, lança un juron formidable et leva sur sa moitié une main si menaçante qu'on s'empressa de les séparer.

Et tandis que la fanfare municipale entonnait un hymne de triomphe, quatre gendarmes reconduisirent à son domicile le plus parfait ménage de la localité.

Eh bien, qu'en pensez-vous ?

Patience. — Un passant a acheté, à la chute du jour, un paletot qu'il croyait couleur prune. Le lendemain, il s'aperçoit que le paletot est vert. Il va chez le marchand et réclame.

— Un peu de patience, mon bon monsieur, fait celui-ci, il n'est pas encore mûr !

vagues paroit se calmer, et l'azur du ciel perce les nuages. « Le voilà sauvé ! s'écrie Gérard d'un ton terrible, mais c'est pour périr de ma main. »

— Il est sauvé... ? répète Catherine avec l'accent de la joie ; ô mon Dieu, je n'ai plus rien à te demander.

Vas... dit le jaloux, je saurai t'éloigner de l'élément perfide qui trompe ma haine, et qui sert si bien ton amour. Je saurai du moins prévenir de nouvelles offenses, c'est le ciel et l'enfer que j'en atteste... et dès demain, tu seras transférée à Moudon.

Mathilde n'obtint pas la permission de suivre son amie dans sa nouvelle demeure ; Catherine s'attendait à trouver un local âpre et sauvage : elle croyait n'apercevoir au-delà de la ville que des déserts incultes, hérissés de forêts ou de rochers. Quel contraste avec les rives fertiles du lac qu'elle venoit de quitter, avec les ombrages chéris de Belp ! mais son attente fut agréablement trompée.

Le château de Forel, résidence des seigneurs d'Estavayer à Moudon, est situé au milieu de rians vergers ; ce n'est point la retraite inexpugnable d'un guerrier ; c'est l'habitation commode d'un citoyen fortuné. Tout auprès, la Broye baigne l'enceinte d'un vaste promenoir, prolongé en forme de croissant ; et son cours est ombragé par un double rang des plus beaux arbres. A l'extrémité de cette charmante prairie, on passe la rivière sur un pont de bois : et du côté de la ville, le promenoir touche

Du tac au tac.

Quiniolet de la Grange-Neuve, rencontrant l'avocat X., lui demanda, après avoir parlé de la pluie et du beau temps :

— Dites donc, monsieur l'avocat, quand un chien vous cause un dommage, son maître n'est-il pas tenu de le réparer ?

— Comme de juste, mon ami.

— En ce cas, vous me devez 10 francs : votre chien a étranglé quatre de mes poules.

— C'est entendu, seulement, comme je ne donne pas de consultation à moins de vingt francs, donnez-moi deux écus et nous serons quittes.

A l'examen de médecine. — Le professeur au candidat :

— Pouvez-vous m'indiquer divers modes de traitement ?

— Oui : l'allopathie, l'homéopathie et... et...

Le professeur, montrant un verre d'eau :

— Et...

— Et l'antipathie.

Le dentiste consciencieux. — Le père à son enfant qui vient de passer par les mains du barbier du village :

— Il t'a arraché deux dents ? Je croyais que tu n'en avais qu'une de malade.

— Oui, mais il m'en a pris une autre, parce qu'il ne pouvait pas me rendre 50 centimes.

Chez le pétabosson. — Ces papiers ne sont pas en ordre, fait remarquer le gros Jules à M. l'officier d'état civil : Vous avez mis que je marie la Louise du Fournil et que mon frère marie la Suzon au Mège, c'est tout le contraire !

— Hum ! hum, c'est une affaire du diable que de changer ces écritures, ne pourriez-vous pas changer de femme, et comme ça tout serait en ordre !

Au temps de nos pères.

Au moment où les Chambres fédérales vont discuter une nouvelle loi postale, un coup d'œil en arrière n'est pas sans intérêt.

En 1840, alors que l'administration des postes était encore du domaine cantonal, le nombre des offices vaudois était de 49, avec 79 fonctionnaires et employés. Le personnel du bureau de Lausanne se composait d'un directeur et de six commis, avec quatre facteurs.

à l'église. Cette esplanade qui sert à la fois de place d'armes aux jours du danger, et de promenade dans les jours de fête, est pour l'ordinaire déserte. La dame d'Estavayer y trouve un charme indéfinissable ; et ne manque jamais après avoir fait ses dévotions dans l'église, d'aller s'asseoir au bord de l'eau pour y rêver.

Un beau jour qu'au sortir de vespres, la pauvre dame va s'asseoir à l'accoutumée sur le banc qui est devers le pont, la sage Luce sa gouvernante, se promenant deçà et delà, en attendant sa maîtresse, avise devers le moutiers, un chevalier qui, tout ainsi qu'elle, va se pourmenant. Mais pour ce qu'il avoit visière baissée, Luce ne cognut mie le noble étranger ; et pour voyageur d'importance tant seulement le tenoit-elle, lorsqu'il se print à lui dire tout bas :

Dame Luce, n'a donc mémoire de ses amis ? Tout aussitôt Luce reconnut Messire Othon de Grandson à la voix ; et moult fut ébahie de le voir en la ville de Modon. « Ah ! monseigneur, ce lui dit-elle, en grand émoi, que venez-vous faire céans ? Ne craignez-vous pas de causer nouveaux chagrins à ceux qui vous aiment... ! Hélas ! il n'en ont pas besoin ».

— Rassure-toi, ma chère Luce, je sens trop bien hélas, que nous ne devons point respirer le même air ; et c'est par cette raison que je pars. Je vais mettre des mers entr'elle et moi.

Luce s'enquit soigneusement de ce voyage

Le montant total des traitements annuels du personnel postal vaudois était de 21,733 francs, ancienne monnaie, plus une certaine provision sur les recettes.

En 1840, deux voitures postales à 18 places portaient journellement de Lausanne pour Genève ; le trajet durait 6 et 7 heures. Pour Berne, par la Broye, une seule voiture par jour ; 12 places ; durée du trajet, 11 heures. Pour Neuchâtel, un seul départ, à midi ; arrivée à 8 heures du soir. Pour Vevey et St-Maurice, aussi un seul départ ; il fallait 2 heures pour se rendre dans la première de ces villes et 7 heures pour la seconde.

Il y avait 80 heures de voiture de Lausanne à Paris. Le Pays-d'Enhaut et La Vallée ne recevaient que trois fois par semaine des nouvelles de la capitale.

Le *tarif des lettres* dans l'intérieur du canton était le suivant : quant à la distance, 3 rayons, savoir : 1^{er} rayon jusqu'à 5 lieues, 2^{me} rayon jusqu'à 18 lieues, 3^{me} rayon au-delà de 18 lieues. Quant au poids, trois gradations : lettre simple jusqu'à 3/16 d'once (6 grammes), lettre double, au-delà de 3/16 d'once jusqu'à 3/8 d'once (12 grammes), au-delà, au prix de l'once. Donc, trois rayons et trois poids différents. La lettre simple pour le 1^{er} rayon coûtait 2 kreutzers, soit 8 centimes, pour le 2^{me} rayon 4 kreutzers, 16 centimes, pour le 3^{me} rayon 6 kreutzers, 24 centimes.

La lettre double pour le 1^{er} rayon coûtait 4 kreutzers, 16 centimes...

Abrégeons par des exemples : une lettre de Morges pour Rolle, pesant 10 grammes, coûtait 4 kreutzers, 16 centimes, et, pesant 30 grammes, 8 kreutzers, 32 centimes ; une lettre de Morges pour Bex (2^{me} distance) pesant 30 grammes, coûtait 16 kreutzers, 65 centimes ; enfin, une lettre de Versoix pour Avenches (3^{me} distance), pesant 30 grammes, coûtait 24 kreutzers, 96 centimes.

Les lettres simples (7 1/2 grammes) venant de la France, payaient l'équivalent de 75 cent. ou davantage suivant la zone française d'origine ; de Londres, 1 fr. 50, après avoir été déjà partiellement affranchies pour le parcours anglais ; de St-Petersbourg 1 fr. 35, également affranchies partiellement au départ ; de New-York 2 fr. 30 pour une lettre pesant 8 grammes.

La taxe pour le *transport des journaux* par abonnement était de 15 batz, plus 10 batz de timbre par abonnement pour les journaux paraissant une, deux et trois fois par semaine, soit, en moyenne 4,4 centimes par exemplaire.

d'outre-mer, que méditoit le chevalier. Il suivait à Londres son ami Enguerrand de Coucy ; et ce départ étoit un dernier sacrifice fait au repos de la dame d'Estavayer. Mais Catherine doit savoir que le chatelain de Grandson est à ses ordres ; Othon supplie Luce de le rappeler à sa maîtresse, dans l'occasion. S'il pouvoit obtenir la faveur d'un dernier adieu, il lui feroit sentir à elle-même l'utilité de cette ressource...

Luce ne répond point au chevalier, mais elle lui indique d'un coup d'œil, l'endroit solitaire où Catherine est assise ; et les deux amans sont réunis. Un entretien douloureux et tendre absorbe bientôt toutes leurs facultés ; et debout devant sa dame charmante, Othon s'enivre du plaisir de la contempler, lorsque un cri perçant de la bonne Luce leur faisant tourner la tête, ils voient à quatre pas d'eux, un glaive étinceler dans la main de Gérard. Grandson portant à l'instant la sienne sur la garde de son épée, fixe sur l'époux de Catherine, un regard qui peint à la fois l'horreur, le mépris et l'indignation.

— Ne craignez rien, femme céleste... et toi, cherches-tu la guerre ou la paix ? La paix, ai-je dit ? Juste ciel... mais que ne peut sur moi cet ange, dont le regard enchaîne mes ressentiments ? Encore un coup, est-ce la paix ou la guerre que tu cherches ?... choisis, mais choisis à l'instant.

Aux fureurs de la jalousie, Gérard joignoit cette honte qui l'accompagne. Le coup étoit manqué, sa rage se tourna en confusion ; et voyant arriver une

On payait 17 francs pour se faire conduire, avec un cheval de poste, de Morges à Genève et 6 fr. 60 par la diligence ordinaire.

A monsieur le ministre. — Cela se passe en France. Le fragment suivant terminait une lettre de remerciements à un ministre :

« Maintenant que j'ai la croix, soyez assuré, monsieur le ministre, que je ferai tout pour la mériter. »

Mille excuses. — A quel moment une génisse ressemble-t-elle à une carte à jouer ? nous demandait, l'autre jour, un de nos amis qui a la manie du calembour.

Inutile de dire que nous n'avons pas trouvé.

La réponse est horrible ; la voici :

— Quand elle est lasse de trèfle.

Mensonge pardonnable. — Un médecin demande à une jolie cliente, son âge.

— Hélas, docteur, répond-elle en baissant les yeux, j'ai tant de fois menti que je ne me le rappelle plus.

Surdité bénie. — Mme S. a la manie du piano ; elle en sert à satiété à ses invités. Un soir où elle s'est montrée tout particulièrement prodigue :

— Il faudra, dit-elle, que je change prochainement de piano ; celui-là est un peu sourd.

— Il est bien heureux, fait un des assistants.

Dernière volonté. — Disposition testamentaire :

« Ayant toujours désiré m'instruire en toutes choses et surtout en fait de médecine, et les sept médecins qui m'ont traité durant ma maladie n'ayant jamais été d'accord sur les causes de celle-ci, je prescris à mes héritiers, comme un devoir sacré, de me faire « autopsier », afin que je sache à quoi m'en tenir sur mon genre de mort. »

Retenez bien ceci

c'est que le café est nuisible, qu'à la longue il fatigue le cœur et les nerfs, sans parler de la digestion ! Et songez de plus que le café de malt de Kathreiner est une boisson telle que l'homme cultivé en a besoin pour sa consommation quotidienne, c'est-à-dire qu'elle est substantielle, agréable, stimulante et qu'elle possède en outre un goût prononcé de café. Le café de malt de Kathreiner ne se vend qu'en paquets fermés portant le portrait et la signature du curé Kneipp.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

confrérie de pénitents, il rengaina son épée. Mais on veut savoir comment il se trouvoit là ? Sorti par hasard de chez lui, il suivait le chemin qui est sur la droite de la rivière, lorsque apercevant sur le rivage opposé, un chevalier près de Catherine, il imagina aisément qui ce pouvoit être ; et se glissant jusqu'au pont de bois, à la faveur de la gaillette d'un roc, il alloit séparer ces amans par un coup affreux. Sans la bonne Luce, c'en eut été fait : toutefois, Catherine ne daigna pas même lui faire un reproche ; et se disposant à se retirer : « Adieu, sire Chevalier, dit-elle à Grandson, je vous tiens compte comme je le dois, de m'avoir sacrifié le ressentiment le plus juste... puisse la cour d'Edouard, vous tenir lieu de la patrie dont je vous exile ! Mais vous laissez ici des souvenirs que le tems n'effacera point. »

Après ce discours, elle s'éloigna avec Luce, et sut se renfermer dans son manoir, tandis que Gérard se mêlant à la confrérie de pénitents, disparut dans la foule aux regards du chevalier.

Demeuré seul à la place que Catherine vient d'occuper, Grandson s'abandonne à la rêverie.

La nuit surprend Othon dans ces réflexions ; et bientôt une obscurité totale l'environne. La lumière qu'il aperçoit à travers les arbres, lui indique ce manoir détesté, où l'objet de son amour respire à côté de celui de sa haine ; cette lumière lui sert de guide pour s'en rapprocher.

(A suivre.)